



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget de l'État

Question écrite n° 64382

## Texte de la question

M. Christophe Guilloteau attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les propositions contenues dans le rapport d'information sur l'optimisation des dépenses publiques présenté par la commission des lois. Il est proposé, pour stimuler l'investissement en France et sanctionner les comportements abusifs, qu'à partir du 1er juillet 2010, toute entreprise française, présente dans un des paradis fiscaux, identifiés et recensés par l'OCDE, perdra de plein droit le bénéfice des exonérations de cotisations sociales patronales. Il souhaiterait connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Guilloteau](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64382

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2009, page 11016

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)